

PROJET ASSOCIATIF DE L'ANDASS LES ORIENTATIONS POUR 2024-2027

Le conseil d'administration de l'Association nationale des directeurs d'action sociale (ANDASS) et de santé a adopté ces nouvelles orientations le 11 juin 2024, avec, en toile de fond, l'intention de conjuguer favorablement la singularité des territoires dans l'accès aux biens fondamentaux et aux savoirs.

UN ENGAGEMENT POUR L'HUMAIN ET LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

En France, face à la crise systémique d'attractivité et de reconnaissance du travail social, des métiers du lien et du prendre soin, face au risque de rupture dans les services rendus aux personnes concernées par les politiques de solidarités, l'Andass partage le diagnostic et soutient les recommandations portées par le livre blanc du travail social adopté par le HCTS (Haut conseil du travail social) en 2023.

Pour l'Andass, les dépenses relatives aux professionnels de l'accueil, de l'accompagnement et du prendre soin, ainsi que la majorité des dépenses sociales, constituent un investissement durable dans le développement humain, le développement économique et la transformation écologique. Depuis plus de 10 ans, l'Andass appelle à un choc de simplification afin de libérer le pouvoir d'agir des élus, des citoyens, des professionnelles, des bénévoles et des organisations oeuvrant à construire une société plus inclusive et citoyenne.

Estimant que les politiques de solidarités doivent à la fois se nourrir de l'ensemble des politiques publiques et les irriguer, l'Andass participe, par ses analyses et ses propositions concrètes

issues de la diversité des territoires et des métiers, l'avènement d'un service public de la vie quotidienne.

Elle considère que les solidarités sont au coeur des transformations de notre société (démographique, écologique, démocratique, numérique...) et des enjeux de la résilience territoriale, articulant des solidarités de droit et des solidarités de proximité.

Pour les prochaines années, elle souhaite construire avec ses nombreux partenaires : « Une action publique sobre et de qualité au service des personnes ».

UNE ADHÉSION AUTOUR DES VALEURS ET DU MÉTIER DE DIRIGEANT

L'Andass réaffirme les valeurs qui fondent son action et légitiment l'adhésion :

« Les adhérents (...) affirment leur attachement aux valeurs du service public et aux principes de libre administration des collectivités territoriales. Ils veillent à garantir l'indépendance de l'association de toute appartenance syndicale, politique ou religieuse et de tout lobby économique. Ils affirment leur engagement en faveur de la parité qu'ils promeuvent dans la composition des instances de gouvernance de l'association. Ils veillent à l'ouverture de l'association, favorisant les liens

d'amitié et de confraternité qui les unissent en métropole et outre-mer. L'Andass encourage les alliances et les coopérations renforcées de toute nature favorisant la réalisation de l'objet statutaire. »

L'objet premier de l'Andass n'est pas la défense de ses membres, mais celle des personnes concernées par les politiques publiques de solidarités, de développement social, d'action sociale et du prendre soin.

L'association soutient une approche managériale attentive au respect des collègues, à la promotion du développement personnel et professionnel, à la mise en place d'organisations respectueuses du pouvoir d'agir, faisant une large place à la créativité, à l'éthique, à la prise d'initiative, à la collaboration, au développement du partenariat.

RELEVER LES DÉFIS ENGENDRÉS PAR LE CONTEXTE ACTUEL

Nous vivons dans un environnement caractérisé par la volatilité, l'incertitude, la complexité et l'ambiguïté. Les différentes crises (sociales, économiques, sanitaires, etc.) se succèdent et notre modèle de protection et d'accompagnement des personnes se doit d'être résilient. Plusieurs défis émergent de ce contexte :

- La question du travail et de sa qua-

lité : sortir d'une approche genrée du travail social, réinvestir la formation tout au long de la vie et redonner de l'autonomie aux professionnelles.

- La question de la transformation écologique : faire en sorte que chaque politique publique, chaque action, chaque délégataire en soit porteur.

- La question de la transition numérique : la considérer comme un levier de qualité, à condition qu'elle soit mise au service des personnes et des professionnels.

- La question de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes : s'engager pour sortir d'un déterminisme insupportable, qui induit que près de 50% des enfants de familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté.

- La question de la transition démographique et du vieillissement : tenir compte des multiples enjeux qu'elle pose à nos sociétés en termes d'augmentation des besoins d'accompagnement, mais aussi de regard porté sur les vulnérabilités.

- La question des fortes attentes des habitants : entendre leur souhait d'une prise en compte de leur situation particulière, voie vers une société plus inclusive.

- La question de l'évaluation et de la mobilisation des connaissances issues de la recherche : s'appuyer sur ces recherches et s'intéresser au pilotage analytique et prospectif par la donnée au service de politiques publiques sobres et de qualité.

LA RÉSILIENCE TERRITORIALE, LE DÉFI DE TOUS LES DÉFIS

Face à ce contexte sociétal, démographique, écologique et démocratique, l'Andass doit participer à relever le défi de la résilience territoriale. Car les transitions que nous vivons doivent nous pousser à anticiper et à accompagner les orientations nationales, à peser sur le débat public, en faisant prévaloir l'intérêt des personnes.

L'Andass, comme elle l'a fait lors de ses dernières journées nationales, souhaite contribuer à un dialogue apaisé entre liberté (des territoires) et égalité (de traitement). Pour cela, il est nécessaire de nous accorder sur ce qui doit être commun à chaque territoire.

Nous souhaitons concourir au développement et à la défense d'un service public de la vie quotidienne, qui porte nos valeurs de continuité de l'action, d'accessibilité, de non-discrimination, d'inclusion et d'émancipation. C'est-à-dire d'un service public qui répond vraiment aux besoins du quotidien des citoyen·nes, un objectif stratégique et central pour la cohésion de notre société et pour l'engagement citoyen.

Dans cette optique, promouvoir et développer notre stratégie des « 5C » nous semble pertinent :

- Favoriser les **Convergence** pour sortir des approches en tuyau d'orgues qui découpent les citoyens ;

- Aller vers des **Coopérations** enforcées car seuls on ne peut rien ;

- Renforcer la **Citoyenneté** car c'est par l'écoute du terrain et des personnes que l'on progressera.

Pour cela, il faut plus que jamais développer la **Confiance** entre les différentes parties prenantes.

Et pour en garantir la réussite, il faut juste un peu de **Courage**.

POUR CE FAIRE LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION S'ENGAGENT À :

- Soutenir sur les territoires le développement social à même de favoriser le pouvoir d'agir des personnes et des organisations ;

- Promouvoir sur les territoires les coopérations interdépartementales et infra-départementales, ainsi qu'un partenariat d'actions : « à plusieurs, nous sommes plus efficaces, plus sobres » ;

- Soutenir la création et le développement des comités locaux du développement social et du travail social ;

- Incarner les valeurs de l'association dans sa pratique de dirigeant du secteur des solidarités ;

- Porter le plaidoyer du « faire avec les personnes concernées et les professionnelles de l'accueil, du prendre soin et de l'accompagnement » ;

- Développer les recherches-action, les recherches collaboratives afin d'améliorer la qualité des réponses.

AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN, L'ANDASS S'ENGAGE À :

- Développer ses actions nationales et interdépartementales avec IdealCo, à l'occasion de la renégociation de sa convention avec la plateforme publique ;

- Porter ses messages dans les différentes instances, y compris au niveau européen, où l'association est représentée, ou lors des différentes auditions ou groupes de travail auxquels elle est associée ;

- Peser autant que faire se peut sur le débat public en faisant prévaloir l'intérêt des personnes.